



Communiqué

29 novembre 2016 rassemblement devant la cité administrative 1 Rue du Chanoine Collin à Metz à 12h30 : journée pour faire entendre les revendications de la fonction publique

Face à la surenchère effrénée des candidats à la présidentielle consistant à faire de la fonction publique un véritable chantier de démolition, les revendications des fonctionnaires doivent être entendus. Les Fonctions publiques d'état, hospitalière et territoriale sont durement touchés par les baisses importantes des effectifs. Mais, moins de fonctionnaires c'est moins de service public. Moins de service public c'est moins de service rendu aux usagers.

Les conséquences du pacte de responsabilité du gouvernement ont déjà sérieusement fragilisé tous les services des trois versants de la fonction publique. Les 41 milliards d'€ offerts à la spéculation financière sont au détriment des droits et des besoins fondamentaux.

Dans ce contexte de restriction budgétaire, la casse du statut du fonctionnaire va de pair. Or, il est important de rappeler que la création du statut a été aussi de mettre à l'abri les fonctionnaires de l'arbitraire ou de différentes formes de pression, y compris politiques.

Pour l'intersyndicale CGT/ FSU de la Moselle, une autre politique pour une autre société est possible. Cela passe par :

- Le renforcement du Statut général des fonctionnaires, de leurs statuts particuliers, des droits et des garanties collectives des personnels.
- Le renforcement des garanties aux usagers d'un service public de pleine compétence et de proximité sur l'ensemble du territoire national.
- L'octroi des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions publiques dans les trois versants de la Fonction publique avec les créations d'emplois statutaires nécessaires, de nouvelles mesures visant à la résorption de toutes les formes de précarité, des crédits de fonctionnement et d'investissement à la hauteur des besoins.
- La fin de la précarisation des emplois publics par un plan de titularisations
- L'abrogation de la réforme territoriale (loi NOTRe, MAPTAM...)

Metz, le 22 novembre 2016